

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 9 AVRIL 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_042 : DEMANDE DE SUBVENTIONS - AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE PIÉTONNE ET CYCLABLE (ROUTE DE TERSSAC) - COMMUNE DE CARLUS

L'an deux mille dix neuf, le neuf avril

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 9 avril 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Christian CHAMAYOU

Membres présents votants : Mesdames, messieurs, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Gisèle DEDIEU, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Najat DELPEYRAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Blandine THUEL, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Joëlle VILLENEUVE, Louis BARRET, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :

Madame Agnès BRU, messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Naïma MARENGO (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Michel FRANQUES), Geneviève PEREZ (pouvoir à Gisèle DEDIEU), Patrick BETEILLE (pouvoir à Steve JACKSON), Claude JULIEN (pouvoir à Pierre DOAT), Bruno CRUSEL (pouvoir à Enrico SPATARO), Marie-Louise AT (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS), Laurence PUJOL (pouvoir à Louis BARRET)

Votants : 41

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 9 AVRIL 2019

N° DEL2019_042 : DEMANDE DE SUBVENTIONS - AMÉNAGEMENT D'UNE VOIE PIÉTONNE ET CYCLABLE (ROUTE DE TERSSAC) - COMMUNE DE CARLUS

Pilote : Déplacements doux

Madame Sarah LAURENS, rapporteur,

Dans le cadre de la mise en œuvre du schéma directeur cyclable communautaire, l'Agglomération va aménager une voie piétonne et cyclable (longueur : 170 m, largeur 2,80 m) sur la commune de Carlus, le long de la route de Terssac, entre l'allée des jardins de fleurs et les abords du cimetière et de la salle des fêtes.

Cet aménagement permet l'achèvement d'une liaison piétonne et cyclable continue et sécurisée entre le centre bourg et la salle des fêtes de Carlus dont les deux premiers tronçons ont été aménagés en 2011 et en 2013. Cette liaison dessert également la plaine des sports (Gymnase et autres terrains sportifs), un quartier pavillonnaire ainsi que le cimetière.

Le montant des travaux est évalué à 90 000 €HT. Ils comprennent des terrassements, des déplacements de candélabres, des busages de fossés, la pose de bordures, la création d'une structure de chaussée et la pose d'un revêtement en enrobé.

Pour la réalisation de cet aménagement, l'Agglomération sollicite des subventions auprès de l'État (contrat de ruralité), de la Région Occitanie (dispositif Espaces publics de droit commun) et du Département du Tarn (contrat Atout Tarn 2018-2020).

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Aménagement voie piétonne et cyclable – Route de Terssac - Carlus	90 000	Etat (30%)	27 000
		Région (25%)	22 500
		Département (20%)	18 000
		Agglomération	22 500
TOTAL	90 000	TOTAL	90 000

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU le schéma directeur cyclable communautaire adopté le 2 juillet 2013,

VU l'avis du Bureau communautaire du 26 mars 2019,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la réalisation d'une voie piétonne et cyclable sur la commune de Carlus, le long de la route de Terssac, entre l'allée des jardins de fleurs et les abords du cimetière, inscrite au schéma directeur cyclable communautaire.

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Aménagement voie piétonne et cyclable – Route de Terssac - Carlus	90 000	Etat (30%)	27 000
		Région (25%)	22 500
		Département (20%)	18 000
		Agglomération	22 500
TOTAL	90 000	TOTAL	90 000

SOLLICITE les subventions prévues dans le plan de financement auprès de l'État (contrat de ruralité), de la Région Occitanie (dispositif Espaces publics de droit commun) et du Département du Tarn (contrat Atout Tarn 2018-2020).

AUTORISE madame la présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois ou son représentant à engager les démarches nécessaires.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
 Fait le 9 avril 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL